

Conditions Générales de Vente – Aatlantide

Conditions au 21/11/2025

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par la société Aatlantide, au capital de 53350 euros dont le siège social est à Meylan 38240, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro B 398 394 502 ci-après dénommée « Aatlantide » et d'autre part, par tout professionnel de santé ou groupement de professionnels, personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat, dénommée ci-après le « Client ».

1 / Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre Aatlantide et le Client et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site marchand d'Aatlantide ou tout autre mode commercial.

L'acquisition d'un bien ou d'un service à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par le Client des présentes conditions de vente.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Aatlantide

Aatlantide se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

2 / Caractéristiques des biens et services proposés

Les produits et services offerts sont ceux qui figurent dans le catalogue publié sur le site d'Aatlantide.

Ces produits et services sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

Les photographies du catalogue sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit offert, notamment en ce qui concerne les couleurs.

3 / Tarifs

Les prix figurant dans le catalogue sont des prix TTC en euros tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services.

Aatlantide se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant au catalogue le jour de la commande sera le seul applicable au Client.

Les prix indiqués comprennent les frais de traitement de commandes. Les frais de port pour autant que les commandes aient lieu en France métropolitaine sont forfaitaires. La participation aux frais de port est forfaitaire et le montant est indiqué dans le récapitulatif de commande et sur la facture.

Elle couvre les frais de préparation, d'emballage et d'expédition de la commande qui garantissent le bon acheminement.

Le Client reconnaît être pleinement informé de la participation aux frais de port qui viennent s'ajouter au prix des articles commandés.

Les offres et remises commerciales sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site, dans la limite des stocks disponibles et délais de validité mentionnées.

Concernant les formations, sauf mention contraire, les prix indiqués comprennent les frais de déplacement et de bouche du formateur.

4 / Aire géographique

La vente en ligne des services présentés dans le site est réservée aux Clients qui résident en France métropolitaine (Corse comprise), dans les Dom-Tom ou à Monaco et pour des livraisons requises dans ces zones géographiques. Pour le matériel, les Clients résidant dans les Dom-Tom doivent nous contacter pour un devis spécifique.

5 / Commandes

Le Client, qui souhaite acheter un produit ou un service doit obligatoirement :

- remplir la fiche d'identification en ligne sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées concernant le cabinet et les professionnels de santé ;

- remplir le bon de commande et valider sa commande après l'avoir vérifiée ;

- imprimer le bon de commande ;

- effectuer le paiement dans les conditions prévues ;

- envoyer le bon de commande au siège de la société Aatlantide dans un délai maximum de 5 jours ouvrés (avec le cas échéant, les pièces à joindre : chèque, feuilles de soins barrée, RIB, autorisation et demande de prélèvement...). A défaut d'un envoi dans les 5 jours ouvrés (le cachet de la poste faisant foi), Aatlantide se réserve le droit de refuser le bon de commande.

La confirmation de la commande par envoi du bon de commande entraîne acceptation des présentes conditions de vente et des conditions générales d'utilisation du service Acteur.fr, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

La commande ne sera alors définitive qu'à réception par Aatlantide des documents nécessaires au traitement de la commande. A défaut de la réception de ces pièces ou si celles-ci ne permettent pas d'identifier de manière certaine l'identité de l'auteur de la commande et la réalité de sa domiciliation, Aatlantide se réserve le droit de ne pas accepter la commande.

Dès réception du bon de commande dûment rempli et complet, Aatlantide informe le Client des dates prévues d'ouverture des droits au service et / ou d'envoi du matériel.

Pour les formations : Les formations prévues sur le bon de commande doivent être réalisées dans un délai de 12 mois à compter de la date de signature. Sauf accord explicite, le Client sera redevable du montant de la prestation prévue même si elle n'est pas réalisée.

6 / Modalités de paiement / Réserve de propriété

Le prix à payer à la commande (Coûts initiaux constitués de : frais d'accès au service, coût du matériel, formation, frais de port...) est exigible à la commande. Le paiement se fera soit par chèque à l'ordre de la société Aatlantide, soit par carte bancaire.

En cas de règlement par chèque, celui-ci devra être joint au bon de commande. Il ne sera remis en banque qu'au moment de l'envoi du matériel ou ouverture des droits au service.

Aatlantide se réserve la propriété des marchandises livrées par lui jusqu'au paiement intégral de toutes les sommes qui lui sont dues par le Client du fait de ses livraisons. En cas de non-paiement total ou partiel du prix à échéance, Aatlantide peut exiger de plein droit et sans formalité la restitution de la marchandise aux frais, risques et périls du Client.

Les paiements en ligne par carte bancaire seront réalisés par le biais du système sécurisé Sogenactif qui utilise le protocole SSL (*Secure Socket Layer*) de telle sorte que les informations transmises sont cryptées par un logiciel et qu'aucun tiers ne peut en prendre connaissance au cours du transport sur le réseau.

Le compte du Client ne sera débité que lors de l'expédition des produits ou des services disponibles et que du montant des produits ou services envoyés ou téléchargés.

À la demande du Client, il lui sera adressé une facture sur papier faisant ressortir la TVA.

Concernant le prélèvement lié à l'abonnement au service, le Client se référera aux Conditions Générales d'Utilisation du service Acteur.fr.

Le prélèvement de l'abonnement est mensuel et s'effectue au plus tard le 5 du mois suivant la date d'abonnement au service.

En cas de règlement de la prestation de formation pris en charge par l'Opérateur de compétences dont il dépend, il appartient au Client de :

- faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de l'acceptation de sa demande ;

- indiquer explicitement sur la convention et de joindre à Aatlantide une copie de l'accord de prise en charge ;

- s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

7 / Livraisons

Pour le matériel :

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée dans le bon de commande qui ne peut être que dans la zone géographique convenue, dans un délai de 2 à 5 jours ouvrés.

Dans tous les cas, la marchandise voyage aux risques et périls du Client. Cela signifie que le Client, ou ses services, fait son affaire de tout litige avec le transporteur assurant la livraison, en particulier quand le matériel lui parvient détérioré ou qu'il constate des manques. Dans tous les cas, il appartient au Client d'ouvrir les colis, de constater l'état du contenu en présence du livreur, et d'indiquer clairement sur le récépissé du transporteur les défauts constatés : faire contresigner le livreur et envoyer le tout avec un courrier d'explication détaillé et précis par lettre recommandée avec AR au transporteur ayant assuré la livraison. Il est rappelé que les mentions "sous réserves de déballage", "sous réserves de vérification ultérieure" ou autre sont sans valeur juridique. Dans le cas de constat de détérioration, cela ne dégage pas le Client de régler la facture d'Aatlantide et d'intervenir auprès du transporteur pour être dédommagé. Si le Client souhaite une seconde livraison, il devra repasser une nouvelle commande donnant lieu à l'établissement d'une nouvelle facture qui devra être réglée comme la précédente. Sauf accord écrit de

notre part, aucune autre clause contraire ne peut être opposée à celles qui viennent d'être énumérées ci-dessus. Aucun retour de marchandises ne sera accepté sans l'accord écrit d'Aatlantide.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif ; si ceux-ci dépassent trente jours à compter de la commande, le contrat de vente pourra être résilié et le Client remboursé.

Pour les formations :

Aatlantide fait parvenir en double exemplaire une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi au Client. Le Client engage Aatlantide en lui retournant dans les plus brefs délais un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

Une inscription est définitivement validée lorsque le présent document est signé.

A l'issue de cette formation, une attestation de présence est adressée au Service Formation du Client.

En fonction de la localisation des formations, et afin de tenir compte des temps de trajet du formateur, l'organisation sur les journées du lundi et du vendredi ne sont pas toujours possibles dans leur intégralité et peuvent nécessiter d'être ajustées.

Prérequis techniques :

Pour assurer le bon déroulement de la formation, des prérequis techniques tels que détaillés dans le document « Descriptif des prérequis techniques » sur le Guide d'utilisation doivent être installés sur l'ensemble des postes utilisés en formation. Dans le cadre d'une formation initiale, un procès-verbal de fin d'installation certifiant la mise en place de ces prérequis techniques doit être retourné signé par le Client. Si les prérequis techniques ne sont pas en place dans un délai de 7 jours avant le début de la formation, Aatlantide sera contraint d'annuler la prestation de formation et les frais réels engagés seront à la charge du Client.

Délai de réalisation de la formation :

La formation commandée doit être réalisée dans un délai maximum de :

- 12 mois à compter de la date de signature du bon de commande pour les clients grands comptes ;
- 4 mois à compter de la date de signature du bon de commande pour les clients professionnels exerçant en libéral.

Si la formation a fait l'objet d'une facturation avant sa réalisation, elle devra obligatoirement être effectuée dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date de la facture.

Passé ces délais et sauf report expressément convenu par écrit entre les parties, la formation sera annulée du fait du client, sans possibilité de remboursement ni de report, sauf cas de force majeure dûment justifié.

Dans tous les cas, un délai minimum de 15 jours est nécessaire entre la date de réception du bon de commande signé et la date souhaitée de formation afin de garantir son organisation dans les meilleures conditions.

Conditions d'annulation et de report de l'action de formation ou d'une séance de formation :

Le Client peut annuler une action ou une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient au moins cinq jours ouvrés avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par écrit. L'action ou la séance peut ensuite être reportée selon le planning du formateur.

Pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure :

- si l'annulation intervient moins de 5 jours avant le début ou pendant la prestation, les frais engagés par Aatlantide seront intégralement facturés au Client.
 - si une annulation intervient plus de 5 jours avant le début de la prestation l'action de formation peut être reportée dans un délai de 12 mois à compter de la date de signature de la commande. Si aucun report n'a été effectué dans ce délai de 12 mois le règlement restera acquis à Aatlantide à titre d'indemnité forfaitaire.
- Aatlantide peut, en cas de force majeure (liée aux transports, aux intempéries, aux ressources humaines), annuler une séance de formation, le Client sera alors prévenu dans les plus brefs délais et la séance de formation sera ensuite reportée de manière prioritaire sur le planning du formateur.

Les durées de formations étant étudiées pour répondre aux objectifs pédagogiques, toute formation commencée sera facturée dans son intégralité.

Conformité des lieux :

Pour les formations prestées dans les locaux des Clients, les stagiaires devront respecter la conformité des lieux accueillant des formations en matière de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité, de disponibilité des moyens.

8 / Garantie

Tous les produits fournis par Aatlantide bénéficient de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil.

En cas de non-conformité d'un produit vendu, il pourra être retourné à Aatlantide qui le reprendra, l'échangera ou le remboursera.

Toutes les réclamations, demandes d'échange ou de remboursement doivent s'effectuer par voie postale dans le délai de trente jours de la livraison, à l'adresse suivante :

Aatlantide SAS / Service Commercial
11 A, chemin de la Dhuy
38240 Meylan
Tél : (+33) 04 76 90 20 20
Fax : (+33) 04 76 90 29 77
Courriel : infocom.acteur-fr@cgm.com

9 / Equipements électriques

1. Les équipements électriques vendus par Aatlantide seront repris et recyclés gratuitement par Aatlantide une fois leur durée de vie utile terminée, à condition que le Client s'acquitte des frais de retour.

2. Si le Client vend les marchandises à des tiers professionnels, il devra informer ce tiers de la possibilité d'élimination et transférer ce devoir d'information si les marchandises sont cédées une fois de plus. Si le Client ne satisfait pas son obligation d'informer des tiers professionnels concernant la possibilité d'élimination, le Client sera obligé de donner au tiers la possibilité d'éliminer convenablement son équipement électrique ancien en fin de vie, à ses frais et conformément à la réglementation légale et ce, pour dégager Aatlantide de son obligation légale.

3. Les réclamations susmentionnées d'Aatlantide vis-à-vis du Client ne seront pas soumises à la règle des limites de deux ans après la fin de vie du matériel. La période légale de limite débutera au plus tôt lorsque le Client aura informé Aatlantide par écrit de la fin de l'utilisation.

10 / Option 'SESAM Sérénité'

L'option 'SESAM Sérénité' permet au Client de bénéficier d'un lecteur d'échange immédiat lorsque le lecteur tombe en panne. Cette option est attachée à un seul lecteur et ne peut être souscrite qu'initialement au moment de l'achat du lecteur. Cette option n'est possible qu'en France métropolitaine. Elle est valable pour toute la durée de garantie « constructeur » attachée au lecteur et n'est pas renouvelable.

Lorsque le lecteur tombe en panne, Aatlantide envoie rapidement au Client un lecteur de même type pendant toute la durée de réparation ; la facturation peut ainsi être poursuivie par le Client sans attendre la réparation ou l'échange du lecteur défectueux.

Concrètement, au moment du problème rencontré avec le lecteur :

- Le Client doit contacter le service support Aatlantide pour un diagnostic rapide afin de savoir si le lecteur doit être envoyé.
- Si tel est le cas, Aatlantide envoie dans les 24 h ouvrés un lecteur de remplacement de même type, accompagné de 2 étiquettes d'envoi prépayées.
- Dès réception, le Client envoie le lecteur défectueux dans son emballage d'origine accompagné des câbles et de la notice. Le Client utilise pour cela une étiquette d'envoi prépayée.
- Une fois la réparation terminée, Aatlantide adresse le lecteur au Client (ou un nouveau lecteur, en cas d'échange standard)
- Dès la remise en place du lecteur réparé, le Client retourne le lecteur de remplacement (grâce à la deuxième étiquette d'envoi prépayée).

11 / Responsabilité

Aatlantide, dans le processus de vente en ligne, n'est tenu que par une obligation de moyens ; sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

12 / Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site d'Aatlantide sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive d'Aatlantide.

Personne n'est autorisée à reproduire, exploiter, redistribuer, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès d'Aatlantide.

13 / Données à caractère personnel

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 et au RGPD, les informations à caractère nominatif relatives aux Clients pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

Aatlantide se réserve le droit de collecter des informations sur les Clients y compris en utilisant des *cookies*, et, s'il le souhaite, de transmettre à des partenaires commerciaux les informations collectées. Les Clients peuvent s'opposer à la divulgation de leurs coordonnées en le signalant à Aatlantide. De même, les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant, conformément à la loi du 6 janvier 1978 et au RGPD.

Le traitement automatisé d'informations, y compris la gestion des adresses e-mail des utilisateurs du site a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL enregistrée sous le numéro 1430560.

14 / Conditions particulières aux Récupérations de données (en option sur commande spécifique) :

Une prestation de récupération de données peut être commandée par le Client. La prestation consiste à récupérer tout ou partie des données d'un système d'information pour les intégrer dans la solution Acteur.fr. La prestation débute à la fourniture d'un jeu de données valide par le Client, non chiffrées ou avec la clé de déchiffrement correspondante. Les fichiers doivent contenir des données structurées pour identifier leur affectation (par exemple un antécédent doit être indiqué comme tel pour pouvoir être remis dans la rubrique des antécédents). Le format des fichiers est conforme à l'état de l'art et doit être valide. Sont par défaut acceptés, les fichiers XML, CSV, EXCEL, SQL ou des bases de données avec le mot de passe le cas échéant. Les autres formats nécessiteront une étude pour déterminer si les données sont récupérables et le délai estimatif de récupération. L'acceptation des présentes donne procuration à Aatlantide pour intervenir auprès de l'éditeur du SI contenant les données à récupérer pour faciliter le travail de récupération. Aatlantide fournit, en quinze jours dans le cadre du forfait reprise de données, au Client, une évaluation des données qui seront reprises et le délai de cette reprise. Les données sont ensuite déployées par type sur l'environnement de test. Pour chaque déploiement (Patients, consultations, antécédents, ...) le Client devra valider la bonne récupération de ses données.

Livrables :

- Par le Client : le jeu de données ou le moyen de récupérer ce jeu de données
- Par Aatlantide : le périmètre forfaitaire et le délai de cette reprise
- Par Aatlantide : le déploiement des données sur l'environnement de tests.
- Par Aatlantide : le document de validation des données. Ce compte rendu est validé par le Client sous 48h. A défaut il est réputé validé.

15 / Archivage – Preuve

Aatlantide archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

Les registres informatisés d'Aatlantide seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

16 / Médiation de la consommation

Les litiges qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation de la présente convention, peuvent être soumis à la médiation de la consommation à la demande du Client.

La médiation de la consommation désigne un processus de règlement extrajudiciaire des litiges, par lequel un Client et un professionnel tentent de parvenir à un accord pour résoudre à l'amiable un litige qui les oppose, avec l'aide d'un tiers, le médiateur. A défaut d'accord amiable entre les parties, le médiateur leur propose une solution pour régler le litige.

17 / Règlement des litiges

Les présentes conditions de vente en ligne sont soumises à la loi française.

En cas de litige, compétence est attribuée aux tribunaux compétents de Grenoble, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

18 / Autres informations

Veuillez consulter nos conditions générales d'utilisation pour les abonnements aux services Acteur.fr.

Pour des informations complémentaires sur l'application du RGPD, le Client peut consulter le document « Démarche de mise en conformité RGPD » disponible sur le site www.aatlantide.com (<https://www.aatlantide.com/cgu-cgv.html>)

Contact

Pour nous contacter :

Aatlantide

SAS au capital de 53 350 €

RCS Grenoble B 398 394 502. NAF 5829B

N° TVA : FR 55 398 394 502

NDA : 828380466638

11 A, chemin de la Dhuy

38240 Meylan

Tél : (+33) 04 76 90 20 20

Courriel : infocom.acteur-fr@cgm.com

Pour toute demande concernant la protection des données nominatives :

dpo.fr@cgm.com